

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 44 (1956)

**Heft:** 833

**Rubrik:** Il y a dix ans : ...le 4 janvier, nous quittait Emilie Gourd

**Autor:** Gourd, Emilie

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

Compte de Chèques postaux I. 943

## FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

## RÉDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

## ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Sacconex

Organe officiel  
des publications de l'Alliance  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

## ABONNEMENTS

SUISSE 1 an . . . . . Fr. 6.— (ab. min.)

Abonnement de soutien . . . . . 8.—

Le numéro . . . . . 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Dans le large rythme...  
du progrès féministe,  
les insuccès ne produisent pas d'autre effet  
que celui de la vague  
hardie, qui va moins  
loin que celle qui l'a  
précédée ou que celle  
qui suivra...

Emilie GOURD.

Il est des âmes dont les appels retentissent  
parmi la foule, comme ces cloches dont le  
son large et profond ébranle les plis et les  
replis de l'atmosphère. La fondatrice de ce  
journal ne fut-elle pas de ces inspiratrices ?  
Ne nous incombe-t-il pas de prolonger son  
action stimulante ?

...l'amour du prochain soutint, sa  
vie durant, son lourd travail à  
l'Ouvroir de l'Union des femmes

Aout 1914 — Déclaration de la première  
guerre mondiale, mobilisation générale qui  
entraine la fermeture de plusieurs usines et  
ateliers occupant la main-d'œuvre féminine.  
Porte ouverte à la misère pour bien des  
foyers.

Quelques membres de l'Union des femmes,  
inquiètes de cette situation, se réunissent et,  
après un échange d'idées, décident de créer  
un ouvrage où des femmes qui auraient perdu  
leur travail ou ne recevraient plus le gain de  
leur mari, pourraient venir faire de la  
couture.

D'emblée, Mme Gourd est sollicitée de  
prendre la présidence de ce comité qui vient  
de se constituer, elle occupera cette charge  
jusqu'à ses derniers jours.

Un local est mis à la disposition du comité  
par la maison Buisson-Paisant, au 1<sup>er</sup>  
étage de ses locaux. Une petite mise de fonds  
est votée pour l'achat de tissus, mais compen-  
sant par la main-d'œuvre ?

Mme Matthey, propriétaire de l'hôtel La  
Résidence, offre spontanément de fournir,  
à titre bénévole, de la soupe aux ouvrières et  
leur famille, en échange du travail fourni.  
Et ce fut l'arrivée, chaque jour, de ces grandes  
marmites de soupe fumante au local...

La pièce que l'ouvrage occupe se révèle  
très étroite, car les demandes de travail  
ne cessent d'affluer. C'est alors que la vail-

## IL Y A DIX ANS

...le 4 janvier, nous quittait

## Emilie GOURD

Depuis dix ans que sa voix s'est tue, on  
est peut-être enclin à lui prêter une silhouette  
étriquée, à la dépouiller de richesses spi-  
rituelles qui en faisaient le prix, à ne voir en  
elle que la fondatrice et la rédactrice d'un  
journal défendant la cause féministe.

Mais, pour elle, le journal et le bulletin de  
vote n'étaient que les moyens de dénoncer  
des torts et de les redresser. Ce qui lui im-  
portait, c'était d'offrir aux humains des con-  
ditions d'existence normales et équitables,  
vaste programme auquel elle a appelé toutes  
les femmes à coopérer.

lante présidente fait ses premières démarches  
auprès des autorités de la Ville et de l'Etat,  
et obtient un local bien central, au quai de  
la Poste. La salle de gymnastique de l'Ecole  
secondaire, fort vaste, permet d'installer, non  
seulement l'atelier de couture, mais un atelier  
de cartonnage et un autre de tressage de  
raphia, pour confectionner les semelles  
des pantoufles destinées aux hôpitaux militaires.

Mme Gourd, alors, multiplie ses démarches  
auprès des autorités, de divers comités et ins-  
titutions, tant cantonaux que fédéraux, car  
il faut trouver des commandes pour écouter  
le travail qui se fait et obtenir ainsi les ren-  
trées d'argent nécessaire pour payer les ou-  
vrières.

La Croix-Rouge genevoise et la Croix-  
Rouge suisse font des commandes de che-  
mises d'hommes et de chaussettes destinées  
à la troupe.

L'Arsenal fédéral fournira des pièces dé-  
pareillées d'uniformes pour que le drap soit  
utilisé à la confection des pantoufles, et l'a-  
telier de cartonnage fera, non seulement de  
jolis cartons décorés, mais aussi des jeux  
pour les petits.

Se représente-t-on la somme d'énergie dé-  
pensée par la présidente pour tant de lettres,  
de démarches, d'entrevues nécessaires à la mi-  
se en pied de l'Ouvroir ? N'est-ce pas l'a-  
mour du prochain qui soutenait ce lourd tra-  
vail ? La cause de la femme, besogneuse ou  
intellectuelle n'a jamais laissé Emilie Gourd  
indifférente. C'est ce que nos autorités ont  
compris, car elles lui ont toujours réservé  
un accueil.

Bien plus tard, lors d'une grande crise de  
chômage, comme nous en avons connu entre  
les deux guerres, je me souviens que, vers



A ceux qui ne l'ont pas connue, il importe  
de rappeler qu'elle ne fut pas seulement une  
idéale incitant les autres à l'action. La  
toute première, elle mettait la main à la pâ-  
te. Elle fut une réalisatrice. Dans ces pages,  
nous avons demandé à quelques-unes de ses  
collaboratrices — le manque de place nous a  
obligé à en limiter le nombre — d'évoquer  
cet aspect de sa personnalité en relata-  
nt quelques souvenirs précis.

## ...elle savait inculquer le courage

Ce fut pendant la première guerre que je  
fis la connaissance d'Emilie Gourd, lorsque  
je me rendis à Genève pour me renseigner sur  
quelques institutions sociales de la ville. Une  
de ses amies de Bâle m'avait donné son adre-  
sse, et me voilà donc en face de cette person-  
nalité remarquable, me fourrissant les ren-  
seignements précis et m'introduisant auprès  
de personnalités genevoises de marque, pour  
recevoir les indications dont j'avais besoin.

Plus tard, ce fut le travail en commun  
pour arriver au suffrage des femmes, ce furent  
les lettres échangées entre présidente  
centrale et jeune présidente de section, en-  
core bien novice et inexpérimentée, lettres tou-  
jours intéressantes et donnant des conseils  
précieux pour la marche de la section. En  
vraie cheftaine, Emilie Gourd savait incul-  
quer le courage, le plaisir du travail, la dis-  
position pour la lutte. Après la seconde vota-  
tion à Bâle, en 1927, aussi négative que la  
première en 1920, un télégramme arriva le  
soir de ce mémorable dimanche du mois de  
mai. Les mots sont encore présents à ma  
mémoire aujourd'hui : « Courage pour la pro-  
chaine fois ! »

Oui, le courage pour aller de l'avant mal-  
gré les échecs, c'est ce que nous, présidents  
de sections, sentions vivant en elle, qui por-  
tait le flambeau sans broncher. Ensuite, ce fut  
le travail en commun au sein du comité cen-  
tral de l'Association suisse pour le suffrage  
féminin, à partir de 1929, sous la présidence  
énergique et remarquable d'Emilie Gourd.  
Au moment où je dus succéder à Mme Leuch  
comme présidente centrale, en 1940, Emilie  
Gourd a été toujours prête à me donner son  
aidé comme membre du comité, soit qu'elle  
traduisit des circulaires de l'allemand en fran-  
çais, soit qu'elle donnât ses conseils intelli-  
gents et raisonnés, provenant d'une longue  
expérience de lutte et de travail assidu. En-  
fin, en 1945, quand le comité exécutif de  
l'Alliance internationale des femmes, sous la  
présidence de Mme Corbett Ashby se réu-  
nit, pour la première fois après la guerre à  
Genève, j'ai été appelée par Emilie Gourd  
pour préparer cette entrevue, elle-même étant  
déjà malade à ce moment. Mais elle arriva  
encore une fois à une des séances, et ce fut  
une grande joie pour les membres du comité,  
dont elle avait été la secrétaire honoraire, de  
la voir une dernière fois à la séance du Board.

Que dire, pour terminer ce court aperçu,  
de l'hospitalité exquise reçue dans la vieille  
maison de Pregny, d'abord encore avec la  
« Mater suffragii », Mme Gourd, envelop-  
pant de sa maternité chaude, les amies de sa  
fille. Jamais les conversations n'étaient super-  
ficielles, car, comme me le confiait Emilie  
Gourd, « nous avons promis à mon père,  
maman et moi, de continuer à avoir des inté-  
rêts supérieurs dans la vie, à nous intéresser  
à des questions en dehors de notre petite vie  
de tous les jours, et à travailler pour ce qui  
est juste et bon ! »

E. Vischer-Alioth

...l'Union des femmes l'attira  
immédiatement parce qu'elle était  
fondée sur le principe de l'en-  
traide féminine

Pénétrer dans l'imposant cénacle de l'U-  
nion des femmes, quand on est une recrue  
relativement jeune et inexpérimentée, était  
alors bien intimidant. A l'époque où je fus  
sollicitée d'y entrer, le comité se composait  
principalement de dames respectables aux  
cheveux gris, une tête blonde aux yeux vifs se mouvait à l'aise dans ce milieu,  
animant les discussions par ses réparties  
vives, osant même avancer des idées qui pa-  
raissaient bien nouvelles à beaucoup d'entre  
eux.

Notre leader féministe, Emilie Gourd, ar-  
rivaît à débrouiller, avec une facilité éton-  
nante, les questions les plus compliquées. On  
sentait une volonté de fer mise au service de  
d'une cause qui lui était chère.

Au premier abord, Mme Gourd paraissait  
quelquefois intrinsèquement, puis on était obli-  
gé de reconnaître qu'un cœur chaud, une  
grande bonté, une générosité et une franchise  
totale dictaient ses réparties.

Une tâche me paraissait-elle insurmontable,  
elle avait le don de me persuader que je pou-  
vais l'accomplir, que ce soit une démarche au-  
prés d'autorités, ou de prendre la parole en  
public. En faisant confiance à celles qui tra-  
vaillaient avec elle, bien des jeunes ont vu  
leur chemin tracé sur la voie du travail so-  
cial.

Féministe, Emilie Gourd l'était avant tout,  
mais féminine elle l'était aussi par bien des  
côtés. Très sensible aux beautés de la nature,  
sachant occuper ses loisirs par un travail de  
tapissier ou un simple repassage, goûtant  
avec joie une pièce de théâtre bien jouée, un  
beau tableau et appréciant tout le bienfait de  
la vraie amitié.

Marguerite Chapuisat

## DÉCEMBRE SE SOUVIENT

par E. Cuchet-Albaret

Un square et sa pelouse râche,  
sur le colline de Genève,  
au dix-sept de la rue Toepper.  
Le silence doux porte l'air  
à de subtiles résonnances.  
Là le ciel tant de nuances,  
bleue, noir d'orage, gris de fer...  
On entend bourdonner la ville,  
gronder le lac les jours de bise.

L'immeuble écoute, observe, attend  
dans cette correction innée  
des demeures habituées  
à l'emploi diligent du temps.  
A l'entrée, un rez-de-chaussée

paisible, accueillant sans éclat.  
Emilie Gourd, vous viviez là.

Culture vaste, éblouissante,  
mémoire sûre, intelligence  
qui devine, construit, voit haut,  
voit loin, que de dons précieux, rares !  
Vous vous penchiez d'un cour si chaud  
sur l'humile misère des femmes  
dont le destin est de souffrir.  
Dans la cheminée le feu luit,  
le salon songeur entend battre  
l'aile invisible de l'esprit.  
Emilie Gourd, un cœur une âme  
dont brûle encor l'ardente flamme.

## ...elle ne se prêtait pas aux lâches concessions

... Aujourd'hui nous rencontrons cette ten-  
dance à trahir, à dévier de la ligne droite  
pour obtenir quelques miettes des restes, et  
l'on s'imagine faire avancer la cause en se  
mettant à disposition dès que les autorités  
font signe du petit doigt ! Ah ! comme elle  
nous manque ! ... El. Studer-de Goumoëns



Mlle Micol, trésorière, et Mlle Gourd examinent les comptes

## Printemps 1925 Exposition cantonale féminine

Audace de l'inspiratrice. Confiance de ses collaboratrices. Travail nouveau pour toutes, suscitant de belles initiatives, engageant de grandes responsabilités.

### A l'œuvre

Constitution d'un comité où chacune vient avec enthousiasme et courage. Chaque aspect du travail féminin est représenté : manuel, intellectuel, artistique, moral. On établit un budget — 35 000 fr. — que l'on gara par des titres de souscription.

Presque tout le capital est souscrit. Quel succès, quel encouragement.

Et l'on part. On se laisse entraîner ; on voit toujours plus grand, toujours plus beau, le travail est passionnant. La trésorière fronce bien parfois le sourcil, mais la confiance ne l'abandonne pas.

Et, la veille de l'ouverture de l'Exposition, elle se trouve en face de dépenses engagées pour 80 000 fr. ! Elle est sérieusement interpellée :

— Si nous ne réussissons pas, qui ferons-nous ? Comment payerons-nous ?

— Je n'en ai pas la moindre idée et je n'en ai pas le premier sou ; mais... nous réussissons.

— Mais si nous échouons ?  
— Nous réussissons.

— Mais...

— Nous réussissons !

Et l'on réussit. La confiance a triomphé. Dix jours de plein succès. Un public accourt toujours plus nombreux, compréhensif, admiratif. L'initiatrice aux yeux clairs et lumineux, ses collaboratrices, toutes, oubliant peines et soucis, vivent un beau rêve.

Et la trésorière ?

Et bien ! La trésorière a payé toutes les factures, a remboursé intégralement toutes les parts de garantie, a remboursé (chose non prévue) les trois-quarts de la finance d'inscription des exposantes et, comme son tiroir n'était pas encore vide, le reliquat est parti pour Berne, apporter son concours à la Saffa qui se prépare.

Audace et confiance justifiées et récompensées.

Temps héroïque qui laisse à toutes de merveilleux souvenirs et surtout un souvenir de reconnaissance envers celle qui les a menées au combat et à la victoire.

M. Micol

### ...l'oratrice rentrait en moins de rien son auditoire...

C'était en automne 1933, peu après la montée en flèche des idées nazistes, idées siôt suivies d'atteintes graves à la liberté d'opinion, de réunion et autres libertés individuelles, atteintes de surcroît accompagnées de répressions telles qu'elles auraient dû faire aussitôt se dresser sur la tête les cheveux de tous nos concitoyens et concitoyennes.

Ces tendances qui consistaient à confier le pouvoir à un ou plusieurs chefs et à saper la souveraineté populaire de même que l'égalité de tous devant la loi, étaient proclamées nouvelles et salvatrices par leurs instigateurs. Telle une tache d'huile, elles ne pouvaient manquer de s'infiltrer chez nous.

Elles prirent, on s'en souvient, le nom prétentieux de « Fronts » et entreprirent, avant tout, le soin de flatter la jeunesse à laquelle l'âge d'or perpétuel était promis. Tombant en pleine crise économique, ces menées trouvaient un champ de propagande facile et ne réputaient pas à s'entourer de machinations, voire à se saisir de pratiques et gestes spectaculaires mais combien vils.

Très vite, un bon nombre de femmes venues de toutes les régions de notre pays, cons-

subjugue à la fois par sa discipline et sa gentillesse. N'a-t-elle pas imaginé, au premier printemps, de nous apporter à toutes des fleurs ? Aussi, ce n'est point son bagage intellectuel qui nous gagne, mais bien ce geste spontané et si charmant. Nous, la revoyons encore arrivant le matin, sa mince serviette sous le bras, un rustique panier fleuri à la main. Chaque pupitre reçoit son bouquet, celui de notre maîtresse le tout premier. N'est-ce pas les prémisses de ce « don de soi » qui, tout au long de sa vie, sera au premier plan des préoccupations de notre amie, comme pour racheter les nombreux priviléges dont elle est comblée ? Sa facilité d'élocution nous étonne tout en déclenchant un enthousiasme collectif. Combiens de fois nous tire-t-elle d'un mauvais pas en résistant clairement, pour quelques camarades, un obscur problème de science ou une période d'histoire particulièrement embrouillée ?

Juin 1897 — Examens de fin d'année. Novembre : Nouveaux examens pour obtenir le diplôme. Et la mélancolie de cette fin d'école, Emilie l'évoque dans cette délicieuse

### ...et faisait vibrer un public engourdi

Le soir du 2 octobre 1921, nous assistons à l'ouverture du 2<sup>me</sup> congrès pour les intérêts féminins. Un millier de personnes rempli la grande salle du Casino, à Berne. Sur l'estraude, les orateurs : Conseiller fédéral, Conseillers d'Etat, représentants de la Ville de Berne et des grandes associations féminines.

M. Chuard débute, en apportant les vœux du Conseil fédéral. Il félicite les femmes des progrès réalisés depuis leur 1<sup>er</sup> congrès, en 1896, et il cite, en particulier, les dix-sept thèses proposées alors pour l'amélioration de la situation de la femme. Or, dit M. Chuard, de ces dix-sept thèses, l'introduction du Code civil suisse en a d'un seul coup réalisé douze d'une manière intégrale et trois partiellement. Dans le domaine économique et professionnel, les progrès sont tout aussi frappants : et tout cela, sans que les femmes aient eu besoin du droit de vote !

Les discours se succèdent. Le public commence à somnoler, lorsque la parole est donnée à Emilie Gourd, dernière oratrice de la soirée. Elle débute ainsi : « Mesdames, Messieurs, M. le Conseiller fédéral Chuard vous a montré les progrès réalisés depuis vingt-cinq ans, vus par les yeux d'un homme. Je vais vous les montrer vus par les yeux d'une femme ! » M. Chuard, étonné, relève la tête vers la conférencière ; le public bouge, se redresse sur les chaises avec un intérêt nouveau.

Et ce fut, de la part de cette oratrice sans égale, un exposé magistral de la situation de l'époque. Oui, le Code civil représente un progrès incontestable pour la femme suisse, mais il serait perfectible sur certains points encore, à citer seulement le régime matrimonial, où on n'a nullement tenu compte des nombreuses pétitions de la commission féminine. Oui, l'assurance-maladie a été introduite avec droits égaux pour les assurés des deux sexes (*sic !*). Mais nos deux Cham-

bres ont refusé, pour des motifs péculiaires, spécialement, d'adhérer à la Convention internationale pour l'assurance-maternité, et aucune indemnité de chômage n'est prévue chez nous pour les ouvrières auxquelles la loi sur les fabriques interdit le travail pendant six semaines après l'accouchement !

À un point de vue professionnel, il est vrai que de nouvelles carrières se sont ouvertes aux femmes. Mais on maintient partout la main-d'œuvre féminine aux échelons inférieurs des salaires, et la revendication de 1896 : « A travail égal, salaire égal », est loin d'être réalisée. Toutes les protestations, toutes les démarches dans les domaines les plus divers, n'ont pas obtenu, jusqu'à présent, des résultats sensibles, car il manque aux femmes, avec le bulletin de vote, la clé de voûte pour réaliser leurs revendications dans la vie publique. Mais nous voulons travailler. Et c'est en agissant pour réaliser de nouveaux progrès, demander de nouveaux droits que nous nous rendrons toujours plus capables d'appliquer ces progrès et d'exercer ces droits.

L'exposé a duré 45 minutes, devant un public vibrant d'un intérêt soutenu. M. Chuard a rapproché successivement sa chaise du pupitre. Lorsque la conférencière a terminé, la salle entière part en applaudissements frénétiques, et M. Chuard d'applaudir à tour de bras, à l'oreille même de celle qui l'a si bien connaît.

À la sortie, ces phrases entre magistrats ont été surprises : « Si elles sont toutes comme ça, nous n'avons qu'à bien nous tenir ! » ; et cette autre du Conseiller d'Etat bernois à M. Chuard : « Gnade Euch Gott, wenn Ihr die im Nationalrat habt ! » (Que le ciel vous assiste quand vous l'aurez au Conseil national !).

A. Leuch

cientes et anxiées du danger que représentaient la portée et le résultat de l'action amorcée par les agitateurs frontistes, se leveront et se constitueront en un mouvement de défense de nos valeurs morales, spirituelles et démocratiques. Le groupement « Femme et Démocratie » était né.

Parmi ces défenseurs clairvoyants et décidés ne pouvait manquer de se trouver Emilie Gourd. Elle, qui depuis tant d'années demandait sans relâche ni déculement la participation active des femmes à la vie publique en tant que personne humaine, devait instantanément se faire l'apôtre de la défense de nos libertés, de la tolérance alliée à la non-violence, de la solidarité entre êtres humains, du droit au travail pour chacun comprenant, cela va sans dire, les responsabilités sociales de la communauté.

Activement, et par son éloquence persuasive et par sa plume alerte, elle mit sur pied un programme d'action sur terrain cantonal. Des réunions publiques, auxquelles prirent part des personnalités les plus en vue du moment, renseignèrent les auditoires.

L'une de ces réunions m'est restée plus particulièrement en mémoire. M. E. Milhaud, économiste et professeur à notre Université, avait bien voulu accepter de venir analyser les causes de la grande crise économique du moment. Tout à coup, en pleine conférence, surgirent dans la salle une dizaine de jeunes gens qui s'installèrent avec ostentation et ne cessèrent, durant l'exposé, de ricaner, d'interrompre, de grogner, même de ronfler, tenant à prouver, en ce faisant, tout leur mépris pour les idées émises et défendues. Lors de la discussion qui suivait toujours ces séances d'information, le chef de la petite bande se leva, soudain et se mit à proférer, en guise d'arguments, des grossièretés et des injures à l'égard de l'orateur et de l'assistante.

« Variation sur le thème de l'amitié », variation qu'elle écrit pour l'une de nous. Voici quelques passages de cette fantaisie :

« Dans trois mois, la grande école, qui se dresse comme une prison sur le quai de la Poste, ouvrira ses portes à une volée, je ne dirai pas d'hirondelles... mais de mésanges, vous savez, de ces petites mésanges sautilantes et frétilantes, avec de coquets coups de tête et de queue, absolument comme des jeunes filles en récréation.

» Dans huit mois, la grande baraque ouvrira à nouveau ses portes... mais alors, adieu frétillements et sautilles... chaque mésange s'enverra dans une direction différente, se séparera de ses compagnes, avec lesquelles elle reçut le grain intellectuel, les miettes de la science... mais aucun de ces bestioles n'oubliera les solides amitiés, les affections vraies et sincères fondées dans la baraque du quai de la Poste !... »

Dans ces lignes alertes, n'est-ce pas déjà la journaliste du *Mouvement* qui pointe avec sa poésie, son esprit, son cœur ? Plus tard, elle enviera celles de ses amies qui sont dans

C'est alors que, sans se laisser désarçonner et décuplant le talent, l'à-propos et l'esprit que nous lui connaissons, notre présidente, Mlle Gourd, reprend le personnage insolent et couard, qui n'eut d'autres ressources et moyens, pour sauver la face, que de déguerpir, lui et sa suite, aussi opinément qu'ils étaient entrés.

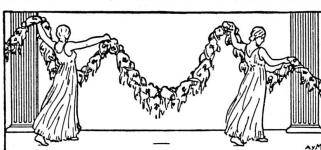
L'assistance se fit, comme on peut se l'imager, une joie de témoigner à Mlle Gourd son admiration pour la façon magistrale avec laquelle les perturbateurs avaient été congédies.

Cette capacité de mettre de l'ordre dans le déroulement des faits et des arguments présentés, de rétablir en quelques mots une situation, de retourner en moins de rien un auditoire, m'a toujours paru un des traits les plus dominants et les plus caractéristiques de la diversité des dons d'Emilie Gourd.

E. Kammacher



La maison de Pregny (Genève)

Mme Jean-Jacques Gourd  
la mère, l'amie, la collaboratrice

### Jeunesse

Déjà dix ans que Mme Bondallaz nous demandait de parler de l'adolescence de notre amie de toujours ! Et aujourd'hui, comme alors, nous sentons combien il est difficile de faire revivre une personnalité aussi attachante, aussi riche.

Janvier 1895 — Une nouvelle élève est inscrite en 3<sup>me</sup> classe de Mme Chautems, une jeune fille aux yeux bleus rieurs, aux cheveux blonds très floraux et si gracieuse dans sa mise d'écolière. Peu à peu, nous décelons sa grande culture mais elle, toute à la joie de se mêler à notre vie commune, semble ne pas remarquer notre propre ignorance. Elle nous

l'obligation d'exercer une profession, l'instrument libérateur qui donne le courage de regarder la vie en face et enlève la crainte de l'existence. C'est à cette époque qu'Emilie écrit des « Nouvelles » dont l'une, publiée dans une revue, confirme ses dons littéraires. Elle compose aussi des dialogues et comédies qu'elle s'amuse à jouer avec sa sœur et ses amies. Une de ces comédies à l' honneur d'être représentée à Pregny devant un nombreux auditoire de professeurs et d'étudiants. Si nous en avons oublié le titre, nous nous souvenons



## ...la passion de la justice sociale la possédait

« Puisque vous allez travailler quelques mois à Genève, ne manquez pas de prendre contact avec notre amie Emilie Gourd, la secrétaire générale de l'Alliance internationale. » Tel avait été l'ultime conseil que m'avait donné Cécile Brunschwig, présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes, lorsque, fin 1925, j'avais pris congé d'el- le au moment de partir de Paris pour remplir au B.I.T. l'engagement, supposé temporaire, que je venais d'y contracter. J'eus hâte de suivre cette suggestion, tant par déférence pour celle qui l'avait formulée — auprès de laquelle je venais de participer à une campagne suffragiste à l'occasion des élections municipales françaises — que poussée par le désir de connaître mieux Emilie Gourd. J'avais rencontré parfois celle-ci dans des réunions internationales. Ses brillantes interventions — où se révélaient la vivacité de son intelligence, la franchise de son caractère et l'élevation de ses sentiments — m'avaient séduit. Mais ces contacts avaient été rares et distants. Or ma curiosité était aussi grande d'approcher, en Emilie Gourd, le leader du mouvement féministe genevois, que la secrétaire générale de l'Alliance, car nous autres femmes françaises menions alors la lutte suffragiste dans les mêmes conditions que nos voisines de Suisse : je veux dire avec le sentiment de frustration que donne la conscience d'appartenir à un pays de vieille et solide démocratie, sans y jouir des droits du citoyen !

Aussi était-ce allégrement qu'un des premiers samedis de janvier 1926 — il y a juste trente ans — je suivais après déjeuner le chemin encombré de neige qui conduisait du bâtiment provisoire du B.I.T. — l'actuel siège du C.I.C.R. — aux crêtes de Pregny. Je reçus d'Emilie Gourd l'accueil chaleureux qu'elle savait si bien dispenser à ceux dont les préoccupations s'harmonisaient avec les siennes. Après un échange de vues dans son cabinet de travail sur les difficultés respectives du suffragisme en Suisse et en France, et un rapide examen du problème social particulier qui m'aménait au B.I.T., je voulus, par discréption, clore ma visite, mais Emilie me retint pour que je fisse la connaissance de sa mère « dont l'intérêt pour les questions sociales était tel, m'assura-t-elle, que me présenter à elle s'imposait ». Ce ne fut qu'à la nuit tombante que je redescendis vers la ville, après avoir noué les liens d'une amitié confiante que seule la mort d'Emilie put rompre vingt ans plus tard.

J'eus souvent l'occasion de revenir familièrement dans l'accueillante demeure de Pregny. L'aspect en était quelque peu patricien, mais les deux femmes qui y vivaient avaient l'esprit ouvert, très démocratiquement, à tous les problèmes humains et la passion de la justice sociale les possédait. L'âme du philosophe Gourd — ce fils des Cévennes attiré par sa foi dans la patrie du Grand Réformateur, et retenu là pour toujours — habitait encore cette maison, tout entière fidèle à sa haute conscience. Aucune atmosphère morale ne pouvait être plus sereine que celle qu'on y respirait. On se sentait meilleur en franchissant le seuil.

Nos relations, d'abord purement amicales, se renforcent trois ans plus tard par l'effet d'une sorte d'obligation. Albert Thomas — le premier directeur du B.I.T. — me confiait alors la charge de diriger, et déjà d'organiser, une nouvelle section du B.I.T. destinée à s'occuper des problèmes du travail des femmes et des jeunes gens. Cette fonction impliquait, notamment, le maintien de relations suivies avec les associations féminines internationales qui s'intéressent aux problèmes sociaux. Sur le plan officiel, j'eus ainsi fréquemment affaire avec la secrétaire générale de l'Alliance. Je trouvai en Emilie Gourd, en toutes circonstances, une partenai-

re loyale, pleinement sympathique à l'idéal de progrès social que sert l'O.I.T., et prête à seconder, dans la mesure de ses moyens, l'œuvre de notre organisation.

Et cependant, à cette époque, les contacts de l'O.I.T. et des associations féminines n'étaient pas toujours aisés. Certaines de ces associations, dans un sentiment d'égalitarisme intrinsèque, menaient campagne contre la protection légale spéciale aux femmes, y compris contre quelques-unes des conventions et recommandations adoptées par l'O.I.T.

Grâce à la rectitude de son jugement, Emilie Gourd fit l'une des principales dirigeantes du mouvement féministe qui surent retenir l'Alliance internationale hors d'une lutte choquante pour les pionniers et pionnières de la législation du travail qui avaient sacrifié de durs efforts à obtenir les lois et règlements destinés à protéger les ouvrières contre de mauvaises conditions d'emploi. C'est dans un sentiment démocratique qu'elle se refusa à suivre les égalitaristes intégralistes. Comme son amie Cécile Brunschwig, elle considérait que des femmes bourgeois, ou des professionnelles des carrières libérales, ne pouvaient décentement trancher la question contre l'avis des intéressées directes : les travailleuses manuelles. A celles-ci d'exprimer leur sentiment sur le sujet.

D'autre part, l'action tenace que mena le B.I.T. pendant la grande dépression économique des années 30 pour défendre le droit des femmes à l'emploi, contre les préjugés et égoïsmes qui menaçaient alors sérieusement ce droit essentiel de tout être humain, méritait à ses yeux le plein appui du mouvement féministe. Elle comprit immédiatement l'importance de tels efforts et aimait à souligner l'opportunité devant les affiliées de l'Alliance, en balance avec les réserves que certaines formulaient contre quelques clauses de la réglementation internationale du travail. Ainsi se maintinrent entre l'Alliance internationale et l'O.I.T. des relations harmonieuses dont bénéficia notre grande amitié personnelle.

Marguerite Thibert

## ...asseuse à la Société des Nations

9 avril 1930 — il y a de cela un quart de siècle — Mlle Emilie Gourd, pleine de vie et d'enthousiasme, se rend au Palais Wilson pour inaugurer sa fonction d'asseuse au Comité de protection de l'enfance de la Commission consultative pour la protection de l'enfance et de la jeunesse. En ce début d'avril, il fait encore froid, mais les deux magnolias roses et blancs de la terrasse du Palais Wilson entrouvrent déjà leurs pétales ; ils vont inspirer le premier discours du nouvel asseuse qui désire entremêler un peu de beauté à ses compétences techniques.

La Commission consultative, qui comprend à cette époque deux comités — celui de la traite des femmes et des enfants et celui de la protection de l'enfance — compte alors onze représentants gouvernementaux : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pologne, Roumanie (huit pays européens), Etats-Unis, Japon, Uruguay pour les autres continents. Cette énumération fait voir immédiatement la différence avec les Nations Unies, où le facteur géographique a diminué la place de l'Europe tout en élargissant le concours de l'Amérique latine, ainsi que celui de l'Asie et du Proche-Orient. C'est ainsi que la Commission des questions sociales des Nations Unies, successeur lointain de la Commission consultative de la Société des Nations, compte actuellement dix-huit gouvernements, dont cinq pour les Amériques, cinq

pour l'héroïne renonce au boucheur de fonder un foyer pour se lancer à la poursuite d'un rêve humanitaire. Ainsi, dès sa jeunesse, notre amie aspirait à une vie bien différente de celle que nous imaginions pour elle, car cette jeune fille choyée, admirée, ne souhaitait que mettre au service d'une collectivité lésée, les forces et les dons magnifiques dont elle disposait.

Nos jeudis de Pregny ! L'arrivée à la chère maison où nous accueillaient la grâce souriante de Mme Gourd, l'inaltérable bienveillance de M. Gourd et les yeux rieurs d'Emilie, tout heureuse de nous recevoir dans son home. C'étaient alors les parties de croquet, le plantureux goûter, les longues promenades dans la belle propriété, le banc d'où l'on voyait les tours de Saint-Pierre, nous nous attardions au soleil couchant, devant le lac et les Alpes. Et quel honneur d'être reçues parfois dans la vaste bibliothèque de M. Gourd, où les nombreux livres alignés sur les non moins nombreux rayons, donnaient une telle atmosphère d'érudition ! Et nous revînions les bras chargés de fleurs, le cœur gonflé de joie et d'affection émue.

S. Divonne et M. Vouga-Hoffer

## Un événement pour le cinquantenaire de l'Ecole secondaire

En contemplant, l'autre jour, une photographie datant d'avril 1898, soit il y a presque cinquante-huit ans (comme le temps passe !), j'ai revu ou plutôt revécu le temps heureux de notre vie d'écolière. Cette photographie représente une groupe d'élèves jouant Esther, tragédie de Racine, écrite en 1688

## ... abolitionniste ardente, Mlle Gourd prend sa plume alerte

Janvier 1932... Genève se prépare à recevoir la Conférence du désarmement. Les pouvoirs publics bâtent l'annexe de verre au siège de la Société des Nations. Les peuples du monde entier tournent leurs yeux vers la capitale des nations, dans l'espérance ardente qu'on va y consolider la paix.

D'autres, cependant, songent au profit qu'ils pourront tirer de la présence à Genève de tant de militaires, en exploitant leurs passions. Le bruit court que des maisons de tolérance vont être rouvertes à cette occasion.

pour l'Asie et le Proche-Orient, cinq pour l'Europe et trois pour le bloc soviétique (ou il y a Europe et Asie).

La particularité la plus intéressante de cette époque est la participation des assesseurs dans les deux comités. Ces assesseurs étaient nommés soit pour représenter des organisations internationales, soit à titre individuel, en raison de leur grande compétence. D'une part, on considérait qu'ils se seraient l'écho de l'opinion publique dans les différents pays, afin de stimuler leur intérêt aux problèmes traités à la Société des Nations dans le domaine social et, d'autre part, pour mettre leurs connaissances techniques à la disposition des comités. Ces assesseurs, au nombre de six, au moment où Mlle Gourd prit ses fonctions, siégeaient de plain-pied avec les membres gouvernementaux, mais ne disposaient pas du droit de vote.

Les six organisations ayant des assesseurs en 1930 étaient les suivantes :

Association internationale pour la protection de l'enfance (Bruxelles).

Fédération internationale des syndicats ouvriers (Amsterdam).

Organisation internationale des éclaireurs et éclaireuses (Londres).

Union internationale des ligues féminines catholiques (Utrecht).

Union internationale de secours aux enfants (Genève).

Organisations féminines internationales qui, jusqu'en 1930, avaient été représentées par Miss Rathbone et à laquelle Mlle Gourd succédaient.

Le nombre des assesseurs, de six à cette époque, fut porté ultérieurement à sept, puis à douze, et enfin, en 1936, au moment de la réorganisation de la Commission consultative pour la protection de l'enfance et de la jeunesse — qui devint la Commission consultative des questions sociales de la Société des Nations — la collaboration permanente si féconde des assesseurs fut supprimée au bénéfice d'une augmentation du nombre des membres gouvernementaux dans la Commission qui fut portée à vingt-cinq. Sans doute, la Commission se réservait de faire appel à chaque session au concours d'un ou plusieurs assesseurs, mais uniquement pour un sujet déterminé, ce qui modifia leur mode de collaboration. En effet, alors que les assesseurs exerçaient jusqu'en 1936 un rôle de conseillers permanents et attritifs des comités de la Commission consultative, à partir de 1936, ils devinrent plutôt des experts et techniciens pour des sujets restreints et non pour un travail d'ensemble comme précédemment.

Au moment où Mlle Gourd siège pour la première fois, le Comité de la protection de l'enfance est engagé dans des études relatives à l'influence du cinématographe sur l'enfance.

On entend des exposés du Dr De Feo, directeur de l'Institut international du cinématographe éducatif de Rome. On en est aussi à l'enquête préliminaire sur l'enfance en danger moral et social, enquête à laquelle Mlle Chaptal, membre de la délégation française au Comité, devait vouer tant d'efforts.

Le comte Carton de Wiart faisait entendre la voix de la Belgique à propos de l'élabora-

Mlle Gourd, abolitionniste ardente, prend sa plume alerte pour écrire, le 20 janvier 1932, au chef du Département de justice et police cantonal :

Je rentre d'une série de conférences dans quelques villes de la province française (Lyon, Grenoble, St-Etienne, etc.) qui m'ont mise en relations avec des groupements très préoccupés par la lutte contre la réglementation de la prostitution. Et j'ai été très frappée des bruits qui se répandent à cet égard sur notre

tion d'un accord international sur le retour au foyer des enfants adolescents.

L'ambassadeur Regnault et M. Bourgois représentaient alors la France, tandis que M. S. W. Harris et Miss J. Wall appor- tait le concours du Home Office du Royaume-Uni. Le professeur Ugo Conti, qui venait de succéder à l'ambassadeur Paulucci di Calboli, portait son intérêt sur la reconnaissance et l'exécution à l'étranger des jugements en matière alimentaire, sujet qui vient d'être couronné aux Nations Unies par l'élaboration d'un projet de convention. Mme Grabinska, juge des enfants en Pologne et déléguée suppléante de son pays auprès du ministre Chodzko, orientait les travaux du Comité de protection de l'enfance vers la grande question des mineurs délinquants ; elle trouvait en Mlle Gourd un fervent appui pour la cause de ces enfants que les pays soumettaient autant que possible à des mesures de rééducation.

Le secrétaire général de la Société des Nations, Sir Eric Drummond, était encore représenté en 1930 à la Commission consultative par Dame Rachel Crowdby (ce fut sa dernière année au secrétariat de la Société des Nations), dont les éminents services furent reconnus par sa nomination plus tard en qualité d'assesseur à la Commission. Elle était assistée dans ses fonctions par la très compétente Mlle Colin, de Belgique, ainsi que par l'auteur de ces quelques réminiscences.

C'est bien à regret que je limite l'évacuation de tant de personnes que la plume alerte d'Emilie Gourd aura fait connaître en son temps aux lecteurs du *Mouvement féministe*.

J'en reviens encore aux comparaisons entre cette période de 1930 à la Société des Nations, et de 1953 à la Commission des questions sociales des Nations Unies (9<sup>e</sup> session).

En 1930, nous voyons onze représentants gouvernementaux, en grande majorité européens, et six assesseurs. En 1953, à la Commission des questions sociales des Nations Unies, nous voyons dix-huit représentants gouvernementaux recrutés dans divers continents, des représentants de quatre institutions spécialisées, et enfin ceux de trente-quatre organisations non gouvernementales. *Tempora mutantur...* En 1930, c'est encore une atmosphère presque familiale qui règne dans la Commission consultative de la S.D.N. et dans ses deux Comités. Les problèmes discutés sont bien internationaux, mais à l'échelle plus humaine ; il n'y a pas encore le vertige d'une vision mondiale, où pour faire efficacement le tour d'une question, il faut nécessairement réduire le problème à un aspect régional.

A l'avant-garde des progrès sociaux, confiante dans la bonté des êtres, Emilie Gourd aurait facilement su s'adapter, j'en suis sûre, à une période comme la nôtre, qui affronte aujourd'hui des nouvelles expériences sans trop se préoccuper de leurs dangers. Son enthousiasme communautaire aurait d'ailleurs trouvé moyen de tourner ces dangers dans un sens constructif, et c'est là l'exemple bien-faisant qu'elle nous laisse !

J. de Romer

pour les demoiselles de St-Cyr, à la demande de Mme de Maintenon.

Cette pièce, délicieux poème, dont Sainte-Beuve a dit : « C'est l'épanchement le plus pur, la plainte la plus enchanteresse de cette âme tendre », cette pièce, dis-je, avait été choisie à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de l'Ecole secondaire. Le succès, dans le public, en fut très grand et cela, malgré l'absence totale de l'élément masculin ; ceci non pas par « féminisme », mais par « bienséance ». Un seul homme fut autorisé à voir les jeunes filles évoluer sur la scène du Casino de St-Pierre, c'était de directeur de l'Ecole, M. Philippe Bonneton.

A la seconde représentation cependant, et à la suite de nombreuses réclamations, on admis les pères et frères, des actrices et quelques privilégiés. On a peine à le croire, aujourd'hui, et c'est pourtant l'exakte vérité. Autres temps, autres mœurs !

Le choix des rôles avait été fait par nos deux professeurs de diction, lesquels, lors des représentations, furent tout à tour souffleur et régisseur. C'étaient MM. Aug. Schneegans et Emile Redard. Ce dernier était, pour nous

toutes, un dieu. Quel honneur et quelle joie d'être distinguée par lui !

On avait donné à Emilie Gourd le rôle de « Zarès », la femme d'Aman, de l'impie Aman (dit le texte) rôle admirablement tenu par une de nos camarades disparue depuis longtemps. Ce n'était pas un très grand rôle que celui de Zarès, mais difficile à rendre justement parce que très court et assez effacé. Emilie Gourd le joua parfaitement, charmante dans sa robe rouge, elle avait une tenue remarquable.

Excellent camarade, aimant le théâtre — elle avait écrit, étant encore très jeune, maintes pièces jouées avec succès soit chez elle, avec sa sœur, soit chez des amis — elle fut toujours pour nous toutes, lors des répétitions et représentations, un appui. Nous aimions l'entendre nous donner des conseils, nous félicitant ou parfois nous grondant gentiment, mais toujours avec cette autorité et cette précision qu'elle garda toute sa vie.

J'ai tout à la fois plaisir à l'évoquer dans sa robe de Zarès et peine à penser que dix ans déjà se sont écoulés depuis qu'elle n'est plus.

*Assürus - H. N.*

ville, comme de la question qui m'a été posée s'il est exact qu'à l'occasion de la Conférence du désarmement des maisons allaient être ouvertes à Genève ? J'ai naturellement protesté avec indignation, mais sans toujours réussir à convaincre mes interlocuteurs et interlocutrices. Et c'est pourquoi je viens vous demander, Monsieur le Président, si vous m'autorisez à faire passer dans le journal féminin *La Française* qui, étant l'organe de ces groupements, est lu par toutes les personnes qui m'ont parlé de ces questions, une déclaration de votre Département comme quoi la loi sur la moralité publique du 30 mai 1925 est strictement appliquée. Je citerai à la suite de cette déclaration l'article premier de cette loi, ce qui mettra catégoriquement fin à des bruits qui ne peuvent que nuire à la réputation de Genève.

Je vous remercie d'avance de votre réponse et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

E. Gourd  
Présidente du Cartel genevois  
d'hygiène sociale et morale

Le lendemain, le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police adressait à Mlle Gourd un démenti catégorique : « Je puis vous dire de la façon la plus formelle que ces bruits ne reposent sur aucun fondement. »

Hélas ! S'il est bien vrai que les pouvoirs publics ne rouvraient pas les « maisons », un tel établissement fut créé néanmoins à la rue Massot. Sous le titre « L'ouverture, puis la fermeture d'une maison spéciale à Genève », le *Mouvement féminin* du 20 février 1932 liquidait ces rumeurs extraordinaires, rappelait le démenti officiel et ajoutait :

« D'autre part, il est parfaitement exact que, se parant du titre de « pension » (!), une luxueuse maison de passe a été ouverte pendant quelques jours à la rue Massot, en plein quartier paisible et bourgeois des Tranchées. Pendant quelques jours seulement, mais qui ont suffi pour agiter l'opinion, aussi bien du public genevois que des délégations édifiées de se voir désignées par certaine presse comme étant la cause de cette innovation ! Mais, très rapidement, la police est intervenue, la « pension » a été fermée... »

T. de Félice

### *...une facilité au travail prodigieuse...*

En 1936, lorsque la charge de secrétaire correspondante de l'Alliance internationale pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes<sup>\*)</sup> — s'ajoutant à tant d'autres — lui devint trop pesante, Mlle Gourd demanda et obtint le concours d'une secrétaire à mi-temps. Elle m'offrit ce poste. Et c'est ainsi que je vins m'installer, chaque matin, dans l'accueillante salle à manger de la rue Toeppfer, jusqu'à l'heure où la fidèle Marie m'en chassait pour servir le déjeuner. Plus tard, Mlle Gourd m'associa aussi aux travaux des nombreux groupements dont elle faisait partie, et où elle jouait toujours un rôle actif.

Je ne puis me souvenir d'un seul cas où elle ait pu necevoir une charge purement représentative et honorifique, laissant à d'autres les mille démarches fastidieuses sans lesquelles les plus belles résolutions restent lettre morte. En d'autres pays que le nôtre, son activité si diverse aurait valu à Mlle Gourd de nombreuses médailles : au revers de chacune d'elles, l'on aurait pu graver les mêmes mots : travail infatigable, dévouement inlassable.

Sa facilité au travail était prodigieuse. Chez elle, les idées jaillissaient, les phrases coulaient de source ; les raisonnements, solides, irrefutables, s'enchaînaient d'eux-mêmes. Dans son cas, point de labeur, de « labourage ». Là où d'autres peinent, piochent, elle semblait plutôt occupée à une perpétuelle moisson, à une joyeuse vendange. Parce qu'elle ne boudait jamais à la besogne, on oubliait quelle immense quantité elle en abattait. A-t-on jamais compté les personnes auxquelles il fallut faire appel pour assumer toutes les responsabilités qui reposaient sur

<sup>\*)</sup> Appelée maintenant Alliance internationale des femmes - Droits égaux, responsabilités égales.

Y. van Muyden

ses seules épaules ? Il me semble que cela nous aiderait à mesurer mieux la reconnaissance que nous lui devons.

Dès sa jeunesse, Mlle Gourd avait pu se consacrer tout entière aux causes qu'elle aimait sans jamais avoir le souci du pain quotidien. Sa parfaite compréhension de ce souci chez les autres, ses efforts préservants pour relever le niveau de vie des plus déshérités — notamment des ouvrières à domicile — me paraissent d'autant plus méritoires. Elle avait, inné, le sens de la justice. La charité, le paternalisme ne lui suffisaient pas et elle lutta avec un courage désintéressé en faveur des réformes qu'elle croyait nécessaires.

\*

Chaque année, au mois de septembre, pendant la durée de l'Assemblée de la S.D.N., elle installait, sous les auspices de l'Alliance internationale, un « Bureau temporaire » qui servait de centre de ralliement et d'action aux représentantes des associations féminines.

Si la mort ne nous l'avait pas enlevée prématurément, avec quel enthousiasme n'aurait-elle pas salué, lors de l'adoption de la Charte des Nations Unies, cet article 71 qui autorise le Conseil économique et social à « consulter les organisations non gouvernementales qui s'occupent de questions relevant de sa compétence ». Comme elle aurait été promue à saisir l'importance de cette innovation, à deviner tout ce que le « statut consultatif » allait présenter pour la chère Alliance, pour la Fédération abolitionniste internationale et tant d'autres groupements qui luttent pour les causes qui lui tenaient à cœur. Si beaucoup d'organisations ont maintenant en mains ce nouvel instrument et peuvent le mettre au service de la justice sociale et du rapprochement des peuples, ne le doivent-elles pas en bonne part aux pionniers, aux pionnières de la trempe d'Emilie Gourd ?

Y. van Muyden

Évoquer le souvenir d'Emilie Gourd, pour un ancien membre de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, c'est revivre, avec cette chère présidente, l'histoire du suffrage féminin à Genève et en Suisse.

Histoire riche par l'étude de toutes les questions concernant les femmes, par les dé-marches multiples en faveur des intérêts féminins dans les domaines les plus divers, par les luttes ardues pour la conquête de l'égalité politique.

Histoire dominée par la personnalité de cette présidente d'une rare intelligence, d'une puissance de travail exceptionnelle, d'une grande bonté, qui savait faire le tour des problèmes avec clarté et bon sens et le désir absolu d'être utile aux femmes.

Emilie Gourd ! Qui de nous pourrait oublier son beau visage sévère aux cheveux fins qui retenaient la lumière, son regard pétillant et droit, son sourire de bienveillance. Cette femme si simple et si distinguée à la fois, savait mettre chacun à l'aise et en confiance.

Quelle joie de travailler sous la direction d'une présidente si bien renseignée, quel privilège de préparer avec elle et de mener à chef une campagne suffragiste. Grâce à elle, les problèmes ardues devenaient faciles, les démarches qui rebattaient tout d'abord, aisées à accomplir, parce que préparées dans un esprit de juste revendication et de grande courtoisie.

Quel exemple elle a été pour nous, payant de sa personne, par la plume, la parole, les démarches personnelles, la recherche d'une documentation riche et probante, son enthousiasme jamais abattu par les oppositions, sa croyance dans la marche en avant des idées suffragistes. Certes, l'idée a marché,

### *...un désir brûlant pour une vraie démocratie...*

Il est difficile de choisir entre les souvenirs de la collaboration si amicale, si enthousiaste et si féconde dont j'ai joui, pendant une vingtaine d'années, avec notre chère Emilie Gourd. Mais, quand je pense à elle, c'est toujours avec un sourire, car elle était si vibrante d'énergie, de gaieté, d'enthousiasme !

Dans nos réunions, il fallait parfois prendre des décisions rapides, sans consulter les membres absents ou les sociétés affiliées. Mlle Gourd s'exclamait : « Mais ce n'est pas démocratique ! », et, l'on tâchait de se plier à cette exigence. C'était bien, en effet, son désir brûlant de vraie démocratie qui la rendait passionnée pour le droit de vote des femmes : la trahison des principes démocratiques par les Suisses, qui ne reconnaissaient pas aux Suisses, le plein développement de leur personnalité et de leur responsabilité, la choquait au plus haut point.

Le souvenir de l'hospitalité reçue à Pregny reste inoubliable. La mort de notre amie a été une perte irréparable pour l'Alliance internationale des femmes à laquelle elle rendait les plus grands services, grâce au respect dont elle jouissait auprès des autorités internationales, universitaires et féministes.

### *...dans le salon de Pregny*

Si Coppet est universellement connu par son salon politique et littéraire, sans précédent à la même célébrité, Pregny peut cependant s'enorgueillir d'avoir eu, entre les deux guerres mondiales, son *salon féministe international*, créé par deux femmes remarquables, Mme Gourd et sa fille Emilie.

Leur maison, dominant le lac du haut de la colline, fut durant ces années à la fois un pôle d'attraction et un foyer de rayonnement. C'est là qu'à chaque manifestation importante, soit assemblée de la SDN, soit conférence de l'OIT, soit toute autre réunion de caractère international, se rendaient spontanément les personnalités féministes, dont on ne peut évoquer certaines sans émotion, telles le sénateur Plaminkova ou le ministre Brunschwig.

Déjeuner, dîner, simple visite improvisée, toute réunion devait à la personnalité des maîtresses de maison son climat particulier. Douce malice de Mme Gourd, dynamisme et enthousiasme généreux d'Emilie Gourd, créaient ce cadre où naissaient les idées et les initiatives féministes, qu'Emilie Gourd conduisait ensuite avec autant de fermeté que de diplomatie à leur réalisation.

C'est au cours de ces conversations que furent formés des projets tels que les timbres commémoratifs du Congrès d'Istanbul, tâche ardue qui mit sérieusement à l'épreuve la patience d'Emilie Gourd. En effet, les incidents ne manquaient pas : quatre semaines avant le congrès, l'Alliance fut avisée que Kemal Ataturk avait décidé soudainement de substituer des reproductions de monuments turcs aux effigies féminines choisies par l'Alliance. L'ébahissement, l'indignation, la combativité qui se peignirent successives-

ment sur le visage d'Emilie sont chose impossible à oublier. Bien entendu, il n'était pas question d'accepter une telle décision. Alors commençèrent une succession de représentations verbales, de visites, de communications téléphoniques à longue distance, de télex... Le résultat de ces démarches ne fut certain qu'au moment où — secrétaire générale honoraire de l'Alliance — Emilie Gourd acheta la première série de timbres au Palais du congrès, à Istanbul.

Le rôle qu'Emilie Gourd joua au cours de ce congrès ne fut pas moindre qu'au cours de sa préparation. Ses fonctions officielles lui donnaient, certes, toujours une place importante à côté de la présidente. Mais à Istanbul il y eut quelque chose de plus : un contraste frappant entre l'autorité, le doigté, la maîtrise avec lesquels elle organisait l'établissement des relations avec les femmes du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient, et sa situation constitutionnelle de non-électrice dans son propre pays ! Combiné de fois ailleurs entendu des femmes orientales affirmer que, pour elles, Emilie Gourd était le symbole et le modèle de la femme occidentale dans la vie publique. Vingt ans après, maintes femmes durent — au congrès de Colombo — évoquer avec émotion la figure d'Emilie Gourd, qui aurait été si heureuse de constater le chemin parcouru, et qui n'était plus là pour le voir.

### *...elle était journaliste née*

Toutes les formes lui convenaient : le reportage, l'article de fonds, la biographie, le feuilleton, la polémique. Elle maniait la langue comme un instrument habile. L'humour, parfois le sarcasme ne manquaient pas.

A. Debril-Vogel

sent assez différentes sur bien des points, mais nous nous y intéressions toutes deux avec passion.

C'est au cours de ces charmantes causeries à bâtons rompus, que j'ai appris tant de choses, soit sur nos activités suisses, soit sur la vie féminine internationale.

Une fois l'an, à la fin juin, à l'époque des cerises, la séance du comité se tenait à Pregny. Après la réunion officielle, les membres du comité jouissaient d'agréables moments de détente en se promenant dans la propriété et en savourant de délicieuses cérises.

L'hospitalité de Mlle Gourd était très large. Que ce soit à Pregny ou à la rue Toeppfer, elle utilisait toutes les occasions pour favoriser des rencontres, des prises de contact. Combien d'entre nous ont participé à ces réunions au temps de la Société des Nations, curieuses de voir de près des personnalités féminines internationales. Pour ma part, j'ai pu ainsi rencontrer des féministes étrangères éminentes dont quelques-unes ont disparu, hélas, pendant la guerre dans des conditions tragiques.

La guerre n'a fait que favoriser mes rencontres avec Mlle Gourd. Trop occupée pour répondre à toutes celles qui, de l'étranger, lui écrivaient pour lui demander des démarches auprès du CICR, elle m'avait priée de me charger de certains cas. J'ai pu mesurer ainsi combien elle tenait à rendre le service demandé, et quelle part elle prenait aux drames qui se jouaient hors de nos frontières. Ces moments de collaboration restent pour moi un précieux souvenir.

M.A. Prince

### *...la cheville ouvrière de l'Association genevoise pour le suffrage féminin*

sous son implusion généreuse, trop souvent, hélas ! à l'allure de l'« Escargot », symbole des suffragistes suisses, qu'elle tirait avec nous dans les rues montantes de Berne, à l'occasion de la SAFFA.

L'idée a marché sur le plan moral, économique, professionnel et social. La lutte féministe, qui n'avait pas, comme seul objectif, la poursuite des droits politiques, mais l'amélioration du sort de la femme et de ses conditions de travail a porté ses fruits.

Emilie Gourd s'est dépensée sans compter pour celles qui en avaient besoin. Les institutrices genevoises, aussi, ont bénéficié de son sens civique et de son dévouement. En tant que présidente de l'Union des institutrices primaires et de l'un des comités pour la défense des institutrices mariées, j'ai pu apprécier son aide discrète, mais combien précieuse et efficace.

En 1920, au cours de la campagne pour l'obtention de l'égalité des salaires et, plus tard, en 1923 et 1928, elle a été à nos côtés, participant aux assemblées publiques, destinées à éclairer l'opinion, défendant notre point de vue dans la presse et les milieux aisés, acceptant de faire partie de nos commissions, lorsque l'intérêt général était en jeu.

Emilie Gourd a bien mérité des femmes. Nous voudrions que la génération qui monte et qui jouit de facilités et de droits qui lui semblent si naturels, mais dont la conquête a été lente et difficile, se penche avec reconnaissance vers les pionnières de l'émancipation féministe, au nombre desquelles l'ancien-

ne présidente du suffrage figure parmi les plus dynamiques et les plus consacrées.

Emilie Gourd restera dans mon souvenir comme l'incarnation de la droiture, de l'aliénisme agissant et aimable, du don de soi à toutes les bonnes causes.

Berthe Berney

### *...entretiens dans la verdure et comités sous le cerisier.*

Depuis dix ans, je n'ai guère repris le chemin qui va du Petit au Grand-Saconnex. Ce fut une de nos promenades favorites. En toutes saisons, la route est charmante, entre des haies bordant des prairies. Vers la fin de l'entre-deux guerres, il y avait encore peu de circulation et le plaisir de marcher était complet. La perspective de passer un moment, parfois très court, auprès de Mlle Gourd ajoutait un charme de plus à cette promenade. Ma fille préparait un concours de botanique et herborisait dans la propriété des Crêts de Pregny.

Pendant ce temps, j'ai passé des heures délicieuses, assis sur les marches de l'escalier de la terrasse. Quel bavardage ! Les sujets de conversation étaient divers et inépuisables. Bien entendu, nous parlions de l'avenir de l'Association pour le suffrage féminin, dont Mlle Gourd a été si longtemps l'active présidente. La politique n'était pas absente de nos débats, quoique nos opinions fus-